



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Metiers d'art

Question écrite n° 40599

Texte de la question

Les entreprises specialisees dans la restauration des monuments historiques rencontrent actuellement des difficultes economiques. Les 8 000 compagnons de la profession, detenteurs irremplacables d'un savoir-faire transmis de generation en generation sur les chantiers font actuellement l'objet de nombreux licenciements. Ces problemes economiques sont pour partie lies a certaines orientations de la politique budgetaire : gel des credits affectes par l'Etat a la restauration des monuments qu'il possede, gel des subventions qu'il verse aux budgets des collectivites locales, non-application de la loi de programme no 93-1437 du 31 decembre 1993 relative au patrimoine monumental, en 1996 comme en 1997. En consequence, M. Pierre Bernard demande a M. le ministre de la culture s'il compte prendre, prochainement, des orientations budgetaires dans le domaine de la restauration de monuments dont beneficierait cette profession.

Texte de la réponse

La conservation des monuments historiques est l'une des missions fondamentales de l'Etat en faveur du patrimoine, dont est charge le ministere de la culture ; elle interesse au premier chef l'ensemble des collectivites locales qui sont proprietaires de 44 p. 100 des monuments proteges au titre de la loi de 1913, et les quelque 1 000 entreprises reparties sur tout le territoire dont 9 000 emplois sont directement lies a cette activite et constituent un capital de savoir-faire essentiel a preserver. C'est pour garantir la progression reguliere des credits servant a cette mission que le Parlement a adopte, sur proposition du Gouvernement, la loi de programme du 31 decembre 1993 relative au patrimoine monumental. Ce secteur represente en 1996 13 p. 100 du budget du ministere de la culture (hors depenses de personnel) et 39 p. 100 de ses depenses en capital. Les arbitrages rendus pour 1996 et la preparation du budget 1997 prennent naturellement en compte dans un contexte tres difficile pour les finances publiques l'importance des enjeux, notamment en terme d'emplois, lies au maintien d'un flux regulier de commandes qui concourent a un marche de 3 milliards de francs par an.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Pierre](#)

Circonscription : - RL

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40599

Rubrique : Commerce et artisanat

Ministère interrogé : culture

Ministère attributaire : culture

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er juillet 1996, page 3481

Réponse publiée le : 2 septembre 1996, page 4698